

# À propos des "mots fantômes"

Autor(en): **Merk, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **45 (1981)**

Heft 179-180

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399713>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## A PROPOS DES «MOTS FANTOMES»

### 1. Apic. NOHELISON

Dans ma liste de « Mots fantômes ou obscurs », parue dans la R.Li.R. 44, 1980, je citais p. 294 n° 54 le terme *nohelison* que le FEW (VII, 204 a) et TL (VI, 865) confondaient à tort avec un type *novelison* « nouveauté » et que moi-même, à tort aussi, je rattachais à Noël et traduisais par « époque de Noël ». C'est M. Remacle qui, très aimablement — et je l'en remercie — m'a mis sur la vraie piste, en me signalant la correction proposée par M. Delbouille (*Bulletin du Dict. Wallon*, 16, 1927-1931, p. 51) : ce n'est pas *nohelison* qu'il faudrait lire, mais *no helison* « notre quête » (effectivement dans le ms. La Vallière, B.N. fr. 25.566 f° 34 c, on constate un petit espace entre les deux mots *no* et *helison*, espace d'ailleurs plus réduit que normalement entre deux mots puisque le scribe manquait de place à cause de la notation musicale). Et M. Delbouille rappelle la coutume ancienne de la Picardie et de la Wallonie selon laquelle, à Noël et au Nouvel An, les enfants allaient chanter et offrir leurs vœux de porte en porte en quêtant. Le terme *helison* (que d'ailleurs le FEW XVI, 188 b signale chez Adam de la Halle précisément) vient du m. néerl. *heel* « bonne santé, bonheur » (= all. *Heil*) : c'était d'une part une formule de salutation (qui a eu la fortune que l'on sait en allemand de 1933 à 1945) ; d'autre part, par glissement sémantique, de « salutation » le mot a fini par signifier la « quête » faite à propos de ces salutations : cf. a. flandr. *heler*, liég. *heyi* « quêter », *helloire*, *helièdje* « quête », enfin *helison* « id. ».

TL (IV, 1053-1054) cite les verbes afr. *heler*, *helir* auxquels il donne un sens en réalité tout à fait secondaire « faire orgie » (sans doute que les quêtes et les étrennes donnaient lieu à quelques excès de boisson ?) et du même coup il propose comme étymon lat. *helluari* « faire orgie ». Par contre Gdf (IV, 447-448) est plus proche de la réalité en donnant au verbe *heler* les sens de « boire ensemble, se souhaiter réciproquement la santé », sauf qu'il aurait dû inverser l'ordre des sens, les vœux de santé étant le point de départ. Mais ni TL, ni Gdf, ni le REW 4094 ne signalent le substantif *helison*.

2. *IMPLORAISON*

Dans le même article *Mots fantômes ou obscurs* (R.Li.R. 44, 1980, pp. 289-290, n° 46), je disais que dans *Maria Chapdelaine* de L. Hémon (éd. Grasset 1921, chap. X, p. 143, ligne 3) on lisait tantôt *imploration*, tantôt *imploraison*, suivant que cette édition était imprimée à Clichy chez P. Dupont ou à Abbeville chez F. Paillart, et que cette dernière édition n'était pas la seule à donner *imploraison*. Pour en savoir plus, j'ai consulté les travaux récents de Nicole Deschamps, co-auteur du *Mythe de Maria Chapdelaine* et surtout de Ghislaine Legendre, auteur d'une édition critique de *Maria Chapdelaine* (p. 209, remarques 113) ; les deux ouvrages édités à Montréal 1980.

A la lumière de ces travaux et de mes recherches personnelles, voici ce que l'on constate :

On lit *imploration* dans : 1) le manuscrit de L. Hémon ; 2) la première publication du roman comme feuilleton dans le journal *Le Temps* (1914) ; 3) l'éd. originale de Le Febvre, Montréal 1916 ; 4) l'éd. Grasset 1921, imprimée à Clichy ; 5) l'éd. Fayard « Le livre de demain » 1928 ; 6) « Le club du meilleur livre » 1956 ; 7) l'éd. Fides « Collection du Nénuphar », Montréal 1957 et 1959 ; 8) les éd. Grasset 1961 et 1967.

Par contre le terme *imploraison* figure dans : 1) l'éd. Grasset 1921, imprimée à Abbeville (Bibl. de Nancy, cote 34197), utilisée par le TLF de Nancy pour son *Dict. des Fréquences* où *imploraison* figure comme hapax ; 2) l'éd. Grasset 1924 ; 3) l'éd. Velhagen u. Klasing « Les Prosateurs français », Bielefeld-Leipzig 1940 ; 4) l'éd. Fides, Montréal 1946.

Il ressort de ces données que le mot authentiquement employé par L. Hémon est *imploration*. A quoi est due la création du terme *imploraison* dans certaines éditions ? pour faire plus couleur locale, plus canadien ? parce que le suffixe *-aison* aurait la réputation de faire plus ancien, plus dialectal ? Peut-être. Mais par ailleurs les éditions Grasset et Fides ont plutôt tendance à corriger les tournures trop archaïques ou trop québécoises.

Quoi qu'il en soit, *imploraison* est bel et bien un fantôme.

Strasbourg.

Georges MERK